

équilibre du corps et de l'âme, cette vigueur de jeunesse qu'ils aiment à reconnaître comme le caractère de leur race.

On voit que nous n'avons pas été un traducteur infidèle. Nous ne nous chargeons pas d'élucider ce problème, nous ne cherchons pas à savoir si la plus aristocratique des démocraties ne s'écroule pas à la tentation de se donner une illustration spirituelle, si ce n'est pas une autre manifestation de cette manie nobiliaire qui sévit sur l'Amérique.

Ce qui est vrai, c'est que l'Université de New-York comprend un gymnase moderne installé avec les derniers perfectionnements, et qu'on nous le présente comme une preuve du génie grec infus dans l'âme yankee. Nous nous demandons s'il n'y a pas là un peu de *humbug*. Ce qui nous plaisait dans le caractère américain, c'était, précisément, sa simplicité, c'était la jeunesse de la race, c'était qu'elle n'était pas asservie à certains atavismes qui pèsent si lourdement sur l'ancien monde. C'est tant pis. Nous qui sommes le peuple le plus vieux de l'Europe, on nous permettrait d'aimer la Grèce pour d'autres raisons; et que le ciel nous préserve des gymnastes à prétentions archaïques, par lesquels se modifient les âmes libres, par lesquels se perd toute originalité.

Vraiment, on s'est trompé si on a cru trouver là un irrésistible argument et il faudrait prescrire la gymnastique si elle devait avoir pour effet de rejeter vers le passé les peuples qui ont à cette heure d'autres devoirs et d'autres tâches. L'Amérique elle-même, si curieuse, si pittoresque, si neuve, ne pourrait que perdre à une assimilation où elle trouve quelque vanité. C'est fait rien, nous ne supposons pas que la grande querelle des anciens et des modernes ressusciterait un jour sous une autre forme et que c'était de là-bas que partirait le signal. On va nous gâter l'Amérique.

A. V.

## LA SITUATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE de Roubaix-Tourcoing en 1898

### LES TISSUS

L'année 1898 a été très défavorable à presque toutes les branches de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing.

En ce qui concerne la production de tissus, on a vu une diminution très sensible sur l'année précédente: la proportion des métiers inactifs s'est élevée jusqu'à cinquante pour cent. Toutefois, tous les genres d'ont pas été également atteints par la crise, ainsi qu'on s'en rendra compte en passant brièvement en revue les principaux articles de notre fabrication.

La *fantaisie* vient en première ligne parmi les genres les plus favorisés: elle a contribué à alimenter, en partie du moins, le tissage et à atténuer les effets du marasme. Les fabricants s'étaient d'ailleurs ingéniés à trouver des dispositions, tant en pure laine qu'en chaîne coton trame laine, jouant la soie. Ils ont également produit des petits carreaux, genre *tailor*, d'un caractère sérieux, qui ont été très goûtés et qui, avec les fonds dits *épisés*, ont formé la base du succès. Toutefois, les *épisés* ont également été en faveur, grâce aux heureuses modifications apportées dans les grains et les nuances.

Les articles de fantaisie appelés *pluie d'or*, obtenus par une combinaison d'un fil laine avec un fil soie ou simili-soie, ont été assez recherchés par le commerce d'exportation.

Quant à l'ancien *casimir*, il a été remplacé par des *diagonales*, des *netes*, des *granités*. Aux grands effets d'autrefois on a substitué des dispositions plus modestes: aux nuances vives, des teintes plus foncées. L'article a, pour ainsi dire, revêtu une forme nouvelle qui le place presque dans la série des classiques.

En raison des inconvénients causés par l'oxydation, les articles à fils métalliques ont été abandonnés.

Les *jeuils* et *sublimes* se sont trouvés également en défaveur par suite de la concurrence qui leur est faite par les tissus coton genre *Pyramide*. Les *jeuils* modifiés, ces articles retrouveraient peut-être leur vogue d'autant.

Le *tennis* coton a été également travaillé, sans grand succès toutefois, car il est difficile de lutter avantageusement avec les grands centres cotonniers.

La *faucelle russe* qui, dès le début, imitait admirablement l'article de Rodius a été tuée par les bas prix pratiqués.

Dans les *lainages* les demandes se sont presque exclusivement portées sur les petits motifs avec effets brillants sur fond mat, à l'exclusion des grandes dispositions, et, en amont, les teintes s'élevées ont été les beige assez tendres, les aubergines et les gris bleus.

La consommation semble abandonner les *serges* et *diagonales* qui ont été moins demandés encore que les années précédentes.

La *draperie* a été fort éprouvée aussi; les ordres se ramettaient très péniblement en quantités insuffisantes et les prix peu rémunérateurs.

L'ensemble a été parmi les branches un peu

plus favorisées. Il est vrai qu'il se produit ici des choses merveilleuses de bon goût qui jouent les plus riches tentures.

En résumé, à part quelques très rares exceptions, l'année 1898 a été mauvaise pour la fabrication de Roubaix-Tourcoing. Il n'y a pas à se le dissimuler, mais il ne faut pas davantage se laisser abattre par un insuccès passager. Des crises de ce genre se produisent parfois et il en fut de plus graves qu'on a pu surmonter.

## Majestés en exil

L'exil, ou plus justement la captivité, va mettre fin à la sanglante épopée Samory, roitelet féroce du continent noir, que la bravoure de nos soldats a désormais rendu impuissant. Samory capturé, on s'est préoccupé de lui assigner un lieu de déportation. La ville de Saint-Louis a été choisie dans ce but. Elle sera la dernière étape, espérons-le, de la carrière de ce brigand fameux dont le nom évoque une longue suite de carnage et de forfaits.

On ne connaît pas encore le genre de traitement qui attend Samory à Saint-Louis. Mais il est à présumer qu'il sera étroitement surveillé et mis dans l'impossibilité de tenter une évasion. Samory viedra augmenter le petit nombre des *Majestés vieilles* que la France entretient à ses frais en Algérie et aux colonies, et qui ont pris philosophiquement le parti de se résigner à leur sort.

A diverses époques, la France a eu la délicate tâche d'entretenir quelques-uns de ces pensionnaires de marque. L'un des plus célèbres a été Abd-el-Kader qui, après sa soumission au général Lamoricière, en 1847, fut d'abord interné au fort Lamalgue, puis à Pau et ensuite au château d'Amboise. On avait autorisé l'émir arabe à vivre au milieu de ses femmes et de ses serviteurs. Abd-el-Kader, raconte un de ses biographes, sortait peu, il enseignait à lire à ses enfants, autour d'un poêle; il priait à midi et à minuit, dans une chambre à l'orient qui donne sur la Loire. Sa mère était là, et ses femmes, toutes empressées et respectueuses auprès de la sultane favorite. On prenait mille prétextes pour le faire sortir; les forces à respirer l'air, à se rendre en promenade; mais la curiosité des paysans, l'escorte qui ne le quittait jamais attristait l'émir. Il aimait mieux demeurer seul. Après des années malsaines de captivité Abd-el-Kader fut remis en liberté, mais à la condition qu'il ne remettrait jamais les pieds en Algérie. L'émir le promit; il se retira à Damas, où il mourut en 1884, fidèle jusqu'au bout à sa parole.

Actuellement, la France offre l'hospitalité... forcée à quelques hôtes marquants, tels que Behanzin, l'ex-roi du Dahomey, la reine Ranavalo, Dinah Salifou, Amadou, ancien roi du Soudan; Ham Ngai, qui régna en Annam. Quelques détails sur leur genre d'existence intéresseront peut-être nos lecteurs.

Le roi de Madagascar, l'aimable Ranavalo III dont la déchéance fut proclamée par le général Gallieni, coule des jours tissés d'ennui à Saint-Denis, capitale de l'île de la réunion. L'ex-Reine a aujourd'hui trente-neuf ans, mais elle en paraît beaucoup moins. Toujours coquette, elle s'habille comme à Tananarive, de toilettes claires, voyantes. Ses chapeaux sortent d'une bonne faiseuse de Saint-Denis. Mais Ranavalo regrette de ne pouvoir plus faire venir ses robes de Paris. C'est là un de ses gros chagrins.

La perte de son trône n'a pour ainsi dire pas altéré sa bonne humeur, elle mène une existence fort tranquille au milieu de sa famille et de quelques serviteurs. Elle s'est prise d'un grand amour pour la lecture, elle dévore des quantités de romans français. Entre temps elle joue du piano... mécanique. La pension annuelle de vingt-cinq mille francs qui lui est faite par le gouvernement français lui permet, en somme, de vivre très confortablement et de faire bonne figure à Saint-Denis. La Reine espère que la France lui permettra de retourner un jour à Madagascar; c'est sans doute cette illusion qui entretient sa gaieté et lui fait patiemment supporter son exil. Quelquefois, avec sa sœur Rasendranoro, elle fait une excursion à bicyclette aux environs de la ville. La surveillance dont elle est entourée n'est gênante en aucune façon. La Reine est libre d'aller et de venir à sa guise. Le plus souvent, elle reste enfermée dans sa demeure avec les membres de sa famille.

Behanzin, ex-roi du Dahomey, Boaidj-Houssou Rowala, ex-roi de Dahomey; « Roi du monde et fils du vent », est interné, lui, à la Martinique, où on lui alloue une pension de deux mille francs par an.

Le tigre qu'il était, il est devenu doux comme un agneau. Il est assis dans la captivité là durement éprouvé, un physique comme au moral. Rehaussé par ses joies, à l'écouter sa pipe, une magnifique pipe que *Dada*, la Reine, lui apporte, tandis qu'une autre de ses femmes, lui tient le crachoir. Pour calmer les ennuis de sa détention, Behanzin aime à danser, sorte de gaité faite d'une note de *do*, d'une peau de serpent et d'un manche en bois.

L'ex-roi du Dahomey a beaucoup vieilli, mais l'œil, très noir, a conservé un vif éclat. Il a aujourd'hui cinquante-six ou cinquante-sept ans. Il s'intéresse beaucoup à l'éducation de ses fils qui suivent les cours d'un collège de la Martinique. Il est fier et heureux de leurs succès scolaires et pleure d'émotion quand ils obtiennent des prix. Behanzin a un vif désir, celui de venir à Paris à l'époque de l'Exposition. Lui accordera-t-on cette faveur? Il est permis d'en douter, bien que Behanzin ait don-

né sa parole de ne pas chercher à s'enfuir, même si l'occasion s'en présentait.

Une autre « majesté déchu », c'est Ham-Ngai, plus connu sous le nom de prince Ung-Lich, qui régna en Annam et qui donna tant de fil à retordre, pour cause d'une explosion populaire, au général de Courcy.

Ung-Lich habite une délicieuse villa aux environs d'Alger, que le gouvernement a mise « gracieusement » à sa disposition.

L'ex-souverain d'Annam est un jeune homme d'une trentaine d'années et possédant des goûts artistiques fort développés. D'une grande intelligence, d'un esprit fort cultivé, il se console de la perte du pouvoir en s'adonnant avec passion à la peinture et à la musique. Il paraît même qu'il a un joli coup de pinceau, et qu'il a peint des paysages si bien venus. L'année dernière, le ministre des colonies lui a permis de faire un séjour de quelques semaines à Paris.

Tous les jours, Ung-Lich passait des heures au musée du Louvre, absorbé dans la contemplation des chefs-d'œuvre de la peinture. Les gardiens l'avaient pris pour un rapin japonais. Il fut également un des plus fidèles habitués du salon du Champ de Mars et on le vit presque chaque soir à l'Opéra ou à l'Opéra-Comique.

En fait de musique, Ung-Lich a une préférence marquée pour les œuvres de Mozart, de Wagner, de Saint-Saëns et de Massenet, ce qui prouve l'éclat de ses goûts artistiques. A El Biar, localité habitée par le prince, celui-ci exécuta au piano la musique de ses auteurs favoris. Sa principale distraction est d'assister aux représentations du Grand-Théâtre d'Alger, car on lui concède ce droit. En somme, le gouvernement français ne le surveille pas de trop près, et même il lui fait une jolie pension de 25,000 fr., sans compter la jouissance purement gratuite de la villa. Ung-Lich peut recevoir à El Biar la visite de ses amis et bien souvent on y improvisait des séances de musique instrumentale.

Un autre « roitelet » nègre, Dinah-Salifou, qui était à Paris lors de la dernière Exposition, est interné au Sénégal. Le gouvernement français s'est montré plus parcimonieux en ce qui concerne Dinah-Salifou ne possédant aucun moyen d'existence qu'une pension de deux cent cinquante francs par mois. Aussi se plaignit-il amèrement du sort qui lui est fait. Tous les trois mois, il écrit des lettres éplorées au ministre des colonies, au président de la République pour réclamer une augmentation. Mais l'émir et le ministre font la sourde oreille. Ce silence vexa beaucoup l'infortuné Dinah-Salifou. Heureusement pour lui, le gouvernement s'est chargé de l'éducation de deux de ses fils.

Nous ne parlerons que pour mémoire de Rainilaiarivony, l'ex-premier ministre et époux de la reine Ranavalo, interné en Algérie et mort il y a deux ans. L'ex-premier ministre avait pris une part active à la révolte des Hovas contre la France; il était l'âme du mouvement dirigé contre nous. Aussi s'empressa-t-on de l'éloigner de Tananarive lorsque nos troupes s'emparèrent de la capitale de Madagascar. Rainilaiarivony avait demandé à reposer son corps au tombeau de ses ancêtres. Son dernier vœu n'a pu être exécuté, encore exécuté.

N'oublions pas, enfin, le fameux Amadou, ancien roi du Soudan, dont un fils, Abdou Lahi, est entré récemment à l'École de Saint-Cyr, au titre d'étranger. Amadou a dû être éloigné de son pays, où il avait longtemps combattu nos soldats. Son fils ambitionne de servir sous nos drapeaux. C'est un honneur qui lui sera sans doute accordé à sa sortie de l'école.

Sous l'ancien régime, les rois captifs étaient enchaînés derrière le char des Césars et le plus souvent livrés en pâture aux bêtes féroces.

Aujourd'hui, les nations civilisées se contentent d'exiler les rois, nègres, indiens ou malgaches, avec l'offre d'une pension annuelle.

L'humanité est en voie de progrès! T. P.

Le 24 décembre, il était ramené à Lille. Son avocat, M. Hattu, qui avait vaillamment disputé la tête de cet assassin, lui avait donné quelque espoir en une commutation de peine.

Terry, qui ignore la mort de M. Hattu, est toujours convaincu que son avocat sauvera sa tête, et il doit, à cette espérance, une certaine sérénité.

A la prison de Lille, il occupe le cachot de Vannewelwoel. Il est calme, mange bien, dort bien, et passe ses journées à jouer aux cartes avec les deux moutons qu'on lui a donnés comme compagnons de cellule.

Il ne manifeste aucun repentir, à ce qu'on nous assure. Les remords ne le troublent guère et il pense au crime qu'il a commis. Cette brute n'inspire aucun intérêt.

Les bruits d'exécution, qui ont couru hier, ne sont que des probabilités. Déjà, il y a huit jours des bruits analogues s'étaient répandus. A ce moment, les médecins de la Faculté de Lille qui, en cas d'exécution, auraient à procéder à l'autopsie du cadavre, avaient été avertis à se tenir prêts à toute éventualité.

Depuis, on avait cru que les fêtes du Nouvel An seraient peut-être le prétexte de la grâce du condamné. Mais, hier, à 5 heures du soir, le parquet de Lille a reçu une note du procureur général le priant d'inviter la gendarmerie et la place à se tenir prêts, en vue de la probabilité d'une exécution probable. C'est ce qui fait croire que cette exécution aurait lieu mercredi.

En réalité, rien n'est fixé définitivement, et il n'est pas encore impossible qu'une commutation de peine intervienne. Le recours en grâce est cependant peu probable. Comme nous approchons de l'expiration des délais habituels entre la condamnation et l'exécution, si celle-ci doit avoir lieu, elle ne saurait vraisemblablement être remise au-delà d'une quinzaine de jours.

Il est téméraire de présumer qu'elle aurait lieu plus tôt, car, souvent, il ne s'écoule guère plus de cinq à six jours entre l'avis du Procureur Général et le dénouement fatal.

Mais, encore une fois, rien n'est absolument certain. Si l'exécution a lieu, le bourreau viendra prendre possession du condamné, à la prison de Lille.

Il sera conduit à Roubaix, dans une voiture, escorté de deux brigades de gendarmerie. Dans la voiture, prendront place, aux côtés du condamné, l'aumônier de la prison et deux gendarmes. La toilette du condamné se fera à Roubaix, soit dans une salle de la gendarmerie, soit dans un autre local qui semblera plus commode.

C'est la municipalité de Roubaix, d'accord avec le bourreau, qui choisira le lieu de l'exécution. Il est probable que le lieu choisi sera la place de la Liberté.

Pendant que le bourreau prendra livraison de l'assassin, à la prison de Lille, les aides monteront la guillotine, à l'emplacement qui a été désigné. Outre les deux brigades de gendarmerie, qui accompagneront Terry, le service d'ordre sera fait par huit brigades de gendarmerie, un peloton de 150 chasseurs à cheval et une compagnie d'infanterie.

M. Lemaire, qui a instruit l'affaire Terry, ayant été nommé conseiller à Douai, c'est son successeur, M. Hermery, qui accompagnera l'assassin jusqu'à l'échafaud.

Si l'exécution a lieu dans les délais restreints qu'on prévoit, il est probable que ce sera la première que fera le fils de Deibler, qui succède à son père, dans la charge de bourreau de France.

Ajoutons enfin, qu'après l'exécution, le corps sera conduit au cimetière de Roubaix, où un simulacre d'inhumation aura lieu, puis ramené à Lille, et transporté à l'amphithéâtre de la Faculté à fin d'autopsie.

Le 24 décembre, il était ramené à Lille. Son avocat, M. Hattu, qui avait vaillamment disputé la tête de cet assassin, lui avait donné quelque espoir en une commutation de peine.

Terry, qui ignore la mort de M. Hattu, est toujours convaincu que son avocat sauvera sa tête, et il doit, à cette espérance, une certaine sérénité.

A la prison de Lille, il occupe le cachot de Vannewelwoel. Il est calme, mange bien, dort bien, et passe ses journées à jouer aux cartes avec les deux moutons qu'on lui a donnés comme compagnons de cellule.

Il ne manifeste aucun repentir, à ce qu'on nous assure. Les remords ne le troublent guère et il pense au crime qu'il a commis. Cette brute n'inspire aucun intérêt.

Les bruits d'exécution, qui ont couru hier, ne sont que des probabilités. Déjà, il y a huit jours des bruits analogues s'étaient répandus. A ce moment, les médecins de la Faculté de Lille qui, en cas d'exécution, auraient à procéder à l'autopsie du cadavre, avaient été avertis à se tenir prêts à toute éventualité.

Depuis, on avait cru que les fêtes du Nouvel An seraient peut-être le prétexte de la grâce du condamné. Mais, hier, à 5 heures du soir, le parquet de Lille a reçu une note du procureur général le priant d'inviter la gendarmerie et la place à se tenir prêts, en vue de la probabilité d'une exécution probable. C'est ce qui fait croire que cette exécution aurait lieu mercredi.

En réalité, rien n'est fixé définitivement, et il n'est pas encore impossible qu'une commutation de peine intervienne. Le recours en grâce est cependant peu probable. Comme nous approchons de l'expiration des délais habituels entre la condamnation et l'exécution, si celle-ci doit avoir lieu, elle ne saurait vraisemblablement être remise au-delà d'une quinzaine de jours.

Il est téméraire de présumer qu'elle aurait lieu plus tôt, car, souvent, il ne s'écoule guère plus de cinq à six jours entre l'avis du Procureur Général et le dénouement fatal.

Mais, encore une fois, rien n'est absolument certain. Si l'exécution a lieu, le bourreau viendra prendre possession du condamné, à la prison de Lille.

Il sera conduit à Roubaix, dans une voiture, escorté de deux brigades de gendarmerie. Dans la voiture, prendront place, aux côtés du condamné, l'aumônier de la prison et deux gendarmes. La toilette du condamné se fera à Roubaix, soit dans une salle de la gendarmerie, soit dans un autre local qui semblera plus commode.

C'est la municipalité de Roubaix, d'accord avec le bourreau, qui choisira le lieu de l'exécution. Il est probable que le lieu choisi sera la place de la Liberté.

Pendant que le bourreau prendra livraison de l'assassin, à la prison de Lille, les aides monteront la guillotine, à l'emplacement qui a été désigné. Outre les deux brigades de gendarmerie, qui accompagneront Terry, le service d'ordre sera fait par huit brigades de gendarmerie, un peloton de 150 chasseurs à cheval et une compagnie d'infanterie.

M. Lemaire, qui a instruit l'affaire Terry, ayant été nommé conseiller à Douai, c'est son successeur, M. Hermery, qui accompagnera l'assassin jusqu'à l'échafaud.

Si l'exécution a lieu dans les délais restreints qu'on prévoit, il est probable que ce sera la première que fera le fils de Deibler, qui succède à son père, dans la charge de bourreau de France.

Ajoutons enfin, qu'après l'exécution, le corps sera conduit au cimetière de Roubaix, où un simulacre d'inhumation aura lieu, puis ramené à Lille, et transporté à l'amphithéâtre de la Faculté à fin d'autopsie.

## UNE SÉRIE D'ESCROQUERIES

Plusieurs commerçants dupés. — Un faux get de sûreté. — Un non major faux secrétaire d'état-major. — L'escroc se fait pincer à Lille. — Est-ce un fou?

Plusieurs commerçants de Roubaix ont été, ces jours derniers, les victimes d'un escroc sur lequel on est heureusement parvenu à mettre la main, dans des circonstances assez mystérieuses. Nous allons raconter ses exploits, du moins ceux qui sont connus, car l'on présume que nombre de victimes sont restées jusqu'à présent ignorées.

Chez un chapelier de la Grande-Rue

Dans la soirée de jeudi Mme Delanoy-Laverché, dont le mari est chapelier, Grande-Rue, reçut la visite d'un individu mis très correctement et portant à la boutonnière deux décorations.

Mme Delanoy le connaissait d'ailleurs; il y a quelques mois il était venu lui acheter des rubans de la médaille militaire et de la médaille coloniale.

Le client se fit servir un chapeau haut-de-forme, un chapeau rond et un parapluie, le tout d'une valeur de 40 francs 70. Comme on le voit notre homme n'avait pas reculé devant la dépense.

Mais le moment de solder arrivé, il dit en substance à la marchande: J'ai plusieurs courses à faire. Ne seriez-vous donc pas assez bonne, Madame, d'envoyer mes emplettes à mon domicile, 58, rue Voltaire, chez M. Meunier? Je repasserai dimanche pour payer ma note.

Le visiteur avait, comme on dit vulgairement, une bonne tête. Et puis ne portait-il pas l'insigne des braves? On est toujours favorablement disposé envers les soldats qui ont fait courageusement leur

Plusieurs commerçants dupés. — Un faux get de sûreté. — Un non major faux secrétaire d'état-major. — L'escroc se fait pincer à Lille. — Est-ce un fou?

Plusieurs commerçants de Roubaix ont été, ces jours derniers, les victimes d'un escroc sur lequel on est heureusement parvenu à mettre la main, dans des circonstances assez mystérieuses. Nous allons raconter ses exploits, du moins ceux qui sont connus, car l'on présume que nombre de victimes sont restées jusqu'à présent ignorées.

Chez un chapelier de la Grande-Rue

Dans la soirée de jeudi Mme Delanoy-Laverché, dont le mari est chapelier, Grande-Rue, reçut la visite d'un individu mis très correctement et portant à la boutonnière deux décorations.

Mme Delanoy le connaissait d'ailleurs; il y a quelques mois il était venu lui acheter des rubans de la médaille militaire et de la médaille coloniale.

Le client se fit servir un chapeau haut-de-forme, un chapeau rond et un parapluie, le tout d'une valeur de 40 francs 70. Comme on le voit notre homme n'avait pas reculé devant la dépense.

Mais le moment de solder arrivé, il dit en substance à la marchande: J'ai plusieurs courses à faire. Ne seriez-vous donc pas assez bonne, Madame, d'envoyer mes emplettes à mon domicile, 58, rue Voltaire, chez M. Meunier? Je repasserai dimanche pour payer ma note.

Le visiteur avait, comme on dit vulgairement, une bonne tête. Et puis ne portait-il pas l'insigne des braves? On est toujours favorablement disposé envers les soldats qui ont fait courageusement leur

Plusieurs commerçants dupés. — Un faux get de sûreté. — Un non major faux secrétaire d'état-major. — L'escroc se fait pincer à Lille. — Est-ce un fou?

Plusieurs commerçants de Roubaix ont été, ces jours derniers, les victimes d'un escroc sur lequel on est heureusement parvenu à mettre la main, dans des circonstances assez mystérieuses. Nous allons raconter ses exploits, du moins ceux qui sont connus, car l'on présume que nombre de victimes sont restées jusqu'à présent ignorées.

Chez un chapelier de la Grande-Rue

Dans la soirée de jeudi Mme Delanoy-Laverché, dont le mari est chapelier, Grande-Rue, reçut la visite d'un individu mis très correctement et portant à la boutonnière deux décorations.

Mme Delanoy le connaissait d'ailleurs; il y a quelques mois il était venu lui acheter des rubans de la médaille militaire et de la médaille coloniale.

Le client se fit servir un chapeau haut-de-forme, un chapeau rond et un parapluie, le tout d'une valeur de 40 francs 70. Comme on le voit notre homme n'avait pas reculé devant la dépense.

Mais le moment de solder arrivé, il dit en substance à la marchande: J'ai plusieurs courses à faire. Ne seriez-vous donc pas assez bonne, Madame, d'envoyer mes emplettes à mon domicile, 58, rue Voltaire, chez M. Meunier? Je repasserai dimanche pour payer ma note.

Le visiteur avait, comme on dit vulgairement, une bonne tête. Et puis ne portait-il pas l'insigne des braves? On est toujours favorablement disposé envers les soldats qui ont fait courageusement leur

devoir et ont mérité la récompense réservée aux braves défenseurs de la patrie. Il avait de plus un domicile et ne se défendait pas pour donner son adresse.

Aussi Mme Delanoy eut-elle pleine confiance en lui. N'en eut-elle pas eu que l'homme aux décorations fut chargé de lui en inspirer.

Il raconta en effet que libéré récemment du service il venait d'obtenir une place dans la brigade de sûreté de Roubaix.

C'en était fait. Toute hésitation devenait impossible. Mme Delanoy lui accorda le crédit demandé, envoya la marchandise vendue mais non payée à l'adresse indiquée et... ne revint plus l'acheteur. Elle avait eu affaire à un vulgaire escroc.

Un faux secrétaire d'état-major chez un armurier

Deux jours plus tard, samedi, un peu avant midi, M. Lien, armurier, rue du Curé, vit entrer chez lui ce même individu, toujours vêtu très élégamment et payant de chic.

Noblesse oblige. Un secrétaire d'état major n'est pas le premier venu. A l'en croire, il avait été envoyé en cette qualité par le Gouvernement au Tonkin.

Pour quelques jours encore en congé à Roubaix il en profitait pour faire quelques emplettes. Dans un pays à peine civilisé, où abondent les pirates, les terribles Pavillons Noirs, il avait besoin d'être toujours armé jusqu'aux dents.

Aussi demanda-t-il à M. Lien un revolver de marque, pas un bijou d'enfant, mais une arme solidement trempée, avec laquelle on ne rate pas son homme. L'armurier sans défiance lui en donna d'une valeur de 50 francs.

Le faux secrétaire d'état-major demanda en outre à l'essai un fusil de précision. « Si j'en suis content, ajouta-t-il, je vous en achèterai un demi-douzaine. En tout cas veuillez avoir l'obligeance de m'envoyer le modèle avec la facture acquittée. »

A son domicile, on lui présenta l'après-midi, on le trouva rassé. Grâce à cette circonstance le fusil ne fut pas livré.

Mais concevant dès lors des soupçons, M. Lien avertit la police.

Au tour du cordonnier

Pendant ce temps le secrétaire d'état-major, devenu agent de sûreté, se présentait chez M. J.-B. Leclercq, cordonnier, place de la Liberté.

Il était un heure et demi. L'escroc se fit envoyer par l'agent de sûreté Plankaert un confrère, presque un inférieur, d'après ses dires, car pour lui, il faisait partie de la sûreté générale et avait été envoyé de Paris à Roubaix en mission ultra-sécète, pour instruire les affaires que la police locale ne parvenait pas à débrouiller, entre autre l'affaire Vanhuysse, Castelain et Cie dont les dessous, disait-il, étaient encore inconnus.

Quand on fait ce métier on marche beaucoup (c'est toujours l'escroc qui parle), par conséquent on a besoin de bottines solides et de différentes sortes: une paire commune pour les jours où l'on se fait ouvrier, voyou même (!), une paire de luxe pour les occasions où l'on « travaille » dans le grand monde, enfin une paire de chaussures légères à hanches tiges, dans lesquelles on enfonce le bas des pantalons, très utiles quand on poursuit la course les voleurs ou les criminels.

Pas plus défiant que ses confrères, M. J.-B. Leclercq donna au pseudo-agent ce qu'il demandait, à l'exception des bottines de la troisième catégorie qui, n'étant pas en magasin, devaient être faites sur mesure. C'était une escroquerie d'une valeur de 25 francs.

Mais au moment où notre homme allait sortir, sans payer naturellement, le cordonnier lui fit remarquer qu'il croyait bien avoir affaire à un brave homme, mais que néanmoins il serait très heureux de savoir le nom et l'adresse de son interlocuteur.

Et ce dernier d'exhiber une carte au nom de M. X..., 142, boulevard de Beaupaire. C'était à cette adresse que devait être envoyée la paire de bottines faite sur mesure.

Pas encore suffisamment rassuré, M. Leclercq ajouta: si vous avez d'autres pièces constatant votre identité, je serais bien aise de les voir.

Vous avez parfaitement raison, lui répondit le faux agent; il ne faut pas se confier à tout le monde.

Et il fit mine d'enlever la paire de bottines neuves qu'il avait déjà chaussées.

Vaincu par cette imperturbable assurance, le cordonnier remit les armes au pseudo-agent s'apprêtant à tirer de sa poche plusieurs papiers, « ce n'est pas la peine, lui dit-il, je vous crois sur parole. »

Là-dessus l'inconnu voulut bien faire à M. Leclercq des confidences. Tirant de sa poche un magnifique revolver, l'arme « achetée » chez M. Lien, « nous ne sortons jamais sans, fit-il, et quand un criminel ne veut pas avouer son forfait, nous lui mettons le canon de notre revolver contre les yeux et il faut bien alors qu'il « mange le morceau. »

Puis, après avoir promis à M. Leclercq de venir solder son compte vers six heures, il lui recommanda de ne pas s'absenter de chez lui, car il avait une communication importante à lui faire. Cela dit, il sortit du magasin, après être resté plus d'une heure et demi en conversation avec le marchand.

Quant à ce dernier, il voulut s'assurer de la véracité des affirmations de son client d'occasion, et il se rendit au poste de sûreté. L'agent Castelain, à qui il confia ce qui venait d'arriver, lui répondit: Mais vous avez été roulé. Allez donc un peu, boulevard de Beaupaire, voir si votre homme y habite.

M. Leclercq se rendit à l'adresse indiquée. Il y prit qu'un individu était venu louer une chambre

l'été... ton père... Le meilleur des hommes victime d'un assassinat! C'est affreux! Mais comment ne l'ai-je pas appris plus tôt? Pourquoi ne m'as-tu pas écrit?... Qu'ont dit penser la mère et la sœur en ne me voyant pas accourir au château leur apporter mes condoléances et assister à la cérémonie funèbre?... Elles vont croire que je suis demeuré indifférent à ce grand malheur!...

Le lendemain du crime, quelques heures après l'enterrement et alors que la justice était encore aux Petites-Loges, ma mère, ma sœur et moi nous avons dû quitter le château pour venir nous réfugier dans mon modeste appartement de garçon. Nous avons tout perdu en un jour, père et fortune... nous sommes pauvres, mon cher Jacques!...

Pauvres! s'é